

ASSEMBLEE GENERALE 2010 de L'AAPPMA de l'Elorn

Sizun 27 Février 2011

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES

Avant de débiter, je tiens à présenter les excuses de certaines personnalités, invitées à cette assemblée et qui n'ont pu se déplacer : M. WINCKLER Christophe, conseiller municipal de Landerneau - M. MAZURIE, Maire de St Servais - M. LE GUEN Jacques, Député - M. Pierre MAILLE, Président du Conseil général - M. JAOUANET J. François, Maire de La Roche et Président CC LANDERNEAU - M. BILLON Jean, Maire de St Sauveur - Mme LEBRANCHU Marylise, Députée - M. LECLERC Patrick, Maire de Landerneau (mais peut-être représenté par ?) - M. J. Paul LE ROUX, Vice Pdt du CG -

Bonjour, bienvenue à tous et merci à la Maison de la rivière nous accueillir pour cette assemblée générale 2010.

Le bilan que je vais vous présenter pour l'année 2010 s'inscrit dans le cadre du programme 2009/2013 sur la base duquel vous nous avez élus en décembre 2008 ici même à SIZUN.

J'ajoute que ces actions sont intégrées dans le PDPG (plan de gestion Piscicole départemental) qui s'impose désormais à chaque AAPPMA.

BILAN DE LA SAISON DE PECHE

Saumon : 1 369 poissons ont été enregistrés à la station vidéo comptage à KERHAMON. 2010 est donc, et de loin, la meilleure année depuis que cet outil fonctionne, c'est à dire avril 2007. (VOIR GRAPHIQUE)

Le bilan précis du comptage reste à finaliser et à valider par le comité scientifique.

Compte tenu de l'échappement (c'est à dire des poissons ayant échappé au comptage, lors des crues)) la population 2011 peut être estimée à 1 500 poissons. 150 à 200 de ces migrateurs étaient des saumons de deux hivers de mer (plus de 68 - 70 cm). La majorité du stock est donc constitué de saumons d'un hiver de mer (ou castillon) soit 1200 à 1350 poissons. 300 poissons étaient issus de notre production de smolts du QUINQUIS, soit un taux de retour de l'ordre de 3 %.

Il s'agit là d'un excellent résultat.

Le quota de saumons de printemps, fixé à 28, a été atteint vers le 10 mai, mais l'arrêté du préfet ne nous est parvenu que le 26 mai et ceci malgré tous les contacts pris préalablement avec l'ONEMA afin d'arrêter la pêche dès l'atteinte du quota. Peine perdue.

Le taux d'exploitation des saumons de printemps durant la première période d'ouverture est donc de plus de 50 % ce qui constitue un très fort prélèvement.

Par contre, le taux d'exploitation des castillons reste faible. Pour 2010 on peut même le qualifier de très faible. De l'ordre de 5 à 7 % contre 10 à 15 % certaines années. En effet, malgré la présence d'une forte population de castillons ces poissons sont restés très discrets et peu mordeurs, même lorsque les conditions de pêche étaient bonnes. C'est durant la dernière quinzaine d'ouverture (fin octobre) que les poissons se sont montrés plus actifs. Autre caractéristique de la saison, la présence de tout petits poissons de 45 à 50 cm. Une tendance qui s'est amorcée depuis 3 ans et que l'on observe partout, en Bretagne bien sûr mais également depuis plusieurs années en Irlande et même en Ecosse.

Un détail plus précis de la saison et des montaisons à KERHAMON sera présenté lors de la réunion d'information organisée traditionnellement à la ROCHE MAURICE, le dimanche 6 mars.

Truite : Nous n'allons pas nous en plaindre, à l'inverse du saumon, la tendance amorcée en 2007 s'est maintenue à savoir qu'il nous a été signalé la capture assez régulière de grosses truites, de 35 à 40 cm, voir plus. Cette évolution sur un cours d'eau du type Massif Armoricain reste inexpiquée.

Ceci précisé, la saison 2010 a été tout à fait correcte. Pour les moucheurs, la saison a été excellente, surtout en juin et jusqu'à la mi juillet. Par la suite, les parties de pêche ont été plus laborieuses et l'activité des truites plutôt discrète.

Pour analyser correctement la saison, il conviendrait comme pour le saumon de disposer des carnets de captures. Certes il n'est pas envisageable de suivre la totalité des pêcheurs de truites mais il serait intéressant de travailler à partir d'un échantillonnage, basé sur le volontariat comme le font certaines AAPPMA. Jusqu'à présent nous n'avons pas réussi à engager cette démarche..

Truite de mer : L'Elorn n'est pas une rivière à truite de mer, comme le sont certains ruisseaux côtiers du Nord Finistère, je souligne donc seulement pour mémoire l'enregistrement de 43 de ces poissons à KERHAMON, soit la plus forte montée annuelle enregistrée à ce jour, ce qui reste cependant très modeste, même si l'on considère que tous ces poissons ne passent pas devant la caméra.

Lac du Drennec Je précise qu'il s'agit ici d'un secteur de notre lot de pêche classé en contexte perturbé, du fait de l'artificialisation de cette partie de l'ELORN, depuis la création du barrage. Dans un tel contexte le déversement de poissons peut donc être envisagé. En l'occurrence de la truite arc en ciel, une espèce bien adaptée au lac qui ne vient pas en compétition avec les truites sauvages car nous avons encore le privilège de posséder une souche de fario sauvage qui se reproduit dans les ruisseaux amont L'ELORN et le MOUGAU.

A noter qu'un inventaire par pêche électrique, réalisé le 2 septembre par l'ONEMA sur le HAUT ELORN à Kerfornédic, commune de COMMANA confirme le bon peuplement en juvéniles : 113 juvéniles ont été comptés sur 283 M2 (tableau) soit près d'une truite pour 2 M2

Comme chaque année, je pourrai égrener la même litanie, à savoir que les avis des pêcheurs divergent entre ceux qui nous ont fait part de leur satisfaction, photos de leurs captures à l'appui et ceux qui ont connu de nombreuses bredouilles. Ceci précisé, il semble que la saison estivale et même l'arrière saison n'aient pas été un grand cru. Je ne m'étendrai pas outre mesure sur le sujet puisque nous avons apporté de longues explications sur le sujet au cours de L'AG E du 12 décembre dernier. Je rappellerai néanmoins (voir tableau joint) que chaque année nous déversons le même nombre d'arc en ciel dans le lac. Les rumeurs colportées par quelques adhérents qui se permettent d'affirmer le contraire relèvent donc du mensonge et de la volonté pure et simple de nuire.

Signalons que nous avons procédé à deux pêches de prélèvement de poissons blancs au mois de juin avec l'aide d'un pêcheur professionnel des Côtes d'Armor. 300 kg de gardons et rotengles ont ainsi été retirés du lac.

En conclusion, de ce rapide bilan sur la saison de PECHE 2010, je tiens, cette année encore, à insister sur le fait, qu'en rivière, tant pour la truite fario que pour le saumon, nous possédons un patrimoine salmonicole exceptionnel qui a peu d'équivalent en France. Ceci d'autant plus que nous parlons ici de poissons sauvages qui ont accompli l'ensemble de leur cycle de vie naturellement.

J'ai le sentiment que tous les pêcheurs, notamment locaux, n'ont pas toujours conscience de cette chance fantastique que nous avons de pouvoir pratiquer sur de tels cours d'eau. Ceux qui se déplacent en France et à l'étranger ont sans doute davantage conscience de ce privilège qui nous donne certes des satisfactions mais impliquent aussi un devoir de tout faire pour bien gérer et respecter ce patrimoine exceptionnel qui reste fragile.

Assemblée générale extraordinaire du 12 décembre

Au cours de l'année 2010, nous avons travaillé avec la nouvelle équipe de la fédération départementale des AAPPMA pour mettre en place le produit « lacs des Monts d'Arrée » (DRENNEC/BRENNILIS). .

Ce projet portait sur :

- + une augmentation du nombre de poissons déversés, en lien avec la pisciculture PEIMA installée au pied du barrage, (de 2 tonnes à 3 tonnes environ),
- + la mise en place d'un permis commun de 30 euros permettant, pour ceux qui le souhaitent de pratiquer sur les deux lacs,
- + la mise en place de nouvelles dispositions réglementaires (interdiction de la pêche à la pâte, et du poisson naturel) demande également portée par le syndicat de bassin et l'INRA gestionnaire de la pisciculture,

Ce projet a été présenté ici même à la MAISON DE LA RIVIERE le 12 décembre dernier en AG extraordinaire au cours de laquelle vous étiez appelé à vous prononcer par vote. Ce projet a donc été adopté après votes et sera donc effectif dès la prochaine ouverture.

Trois années seront vraisemblablement nécessaires pour que ce programme atteigne sa vitesse de croisière. A noter que nous devrions intensifier nos pêches de prélèvement sur les espèces piscicoles indésirables et travailler sur la problématique cormoran, toujours en lien avec la fédération des AAPPMA.

L'alose : 202 aloses ont été dénombrées par vidéo comptage. En prenant connaissance du graphique vous pourrez constater que la baisse des migrations se poursuit depuis maintenant 3 ans. Cette évolution est d'autant plus surprenante que l'on avait assisté à une véritable explosion de l'espèce au début des années 2000. Aucune explication ne permet, pour le moment, de connaître les raisons de ces fluctuations importantes. La même tendance est observée sur l'AULNE à partir de la station de comptage de CHATEAULIN.

La trappe de comptage de Kerhamon : Depuis avril 2007, nous assurons la maintenance quotidienne de cet outil, essentiel pour la gestion des populations piscicoles migratrices, en lien étroit avec la fédération des AAPPMA, propriétaire du site et des installations.

Je rappelle que la fédération soustraite les opérations de contrôle du vidéo-comptage à un bureau d'études (SCEA DARTIGUELONGUE – services et Conseils en Environnement Aquatique – basé à TOULOUSE). Sa mission consiste à assurer la relecture des fiches numériques, à dépouiller les données, à analyser et élaborer un rapport annuel, lequel est au final validé par un conseil scientifique composé de représentants de L'INRA, de L'ONEMA et du monde de la pêche. Ainsi, la validation du comptage 2009 s'est tenue ici même à la Maison de la rivière, le 7 juillet.

Ce rapport est présenté dans les grandes lignes lors de la réunion des pêcheurs de saumons. Une synthèse en a été faite sur notre site Internet.

Les travaux d'aménagement paysagers, prévus depuis deux ans, ne sont toujours pas réalisés, même si nous disposons d'un plan paysager. Explications : lorsque nous nous apprêtons à engager les travaux, nous avons constaté une erreur sur le plan cadastral à savoir que lors de l'acquisition du site dans les années 70 par la fédération, il y a eu une erreur de transcription notariale et certaines parcelles sont devenues propriétés POINT P (en l'occurrence St GOBAIN) Après prise de contact courant 2010 nous avons abouti à un accord, cette entreprise souhaitant vendre tous ses terrains dans le secteur. L'acquisition par la fédération départementale des AAPPMA est imminente et porte sur près de 3 hectares.

Nous espérons ainsi qu'un de nos vieux projets - qui nous tient à cœur - verra enfin le jour, à savoir la mise en place d'un couloir vert entre LANDERNEAU et la ROCHE MAURICE. A priori un sentier pédestre est en gestation, depuis que la communauté de communes de LANDERNEAU DAOULAS a signé un contrat de territoire avec le conseil général, lequel prévoit entre autre la mise en place d'un cheminement qui pourrait partir de LA FOREST LANDERNEAU. Un bureau d'étude, avec lequel nous sommes en contact, travaille sur la faisabilité de ce projet. Nous pensons qu'il y a là une double opportunité pour une valorisation naturelle du fonds de vallée, d'autant qu'il existe une obligation de mise en place d'un périmètre de protection, en amont immédiat de la station de PONT AR BLED. J'y reviendrai en évoquant le chapitre NATURA 2000.

Ceci précisé, dès que l'acquisition des parcelles autour de KERHAMON sera signé nous engagerons, avec la fédération des AAPPMA, l'aménagement paysager du site.

LES VENTES DE CARTES

Voici le détail des ventes pour 2010 :

SOCIETAIRES	307	Permission JOUR	300
JEUNES –12 ans	187	Permission HEBDO	62
Jeunes de 12 à 18 ans	76	Permission MOIS	39
DIVERS (+ 70 ans)	58	Carte « vacances »	13
Carte découverte « FEMMES »	4	TOTAL ADHERENTS	1046

(Pour info) EFFECTIF TOTAL 2009 = 1052

LES SUIVIS PISCICOLES

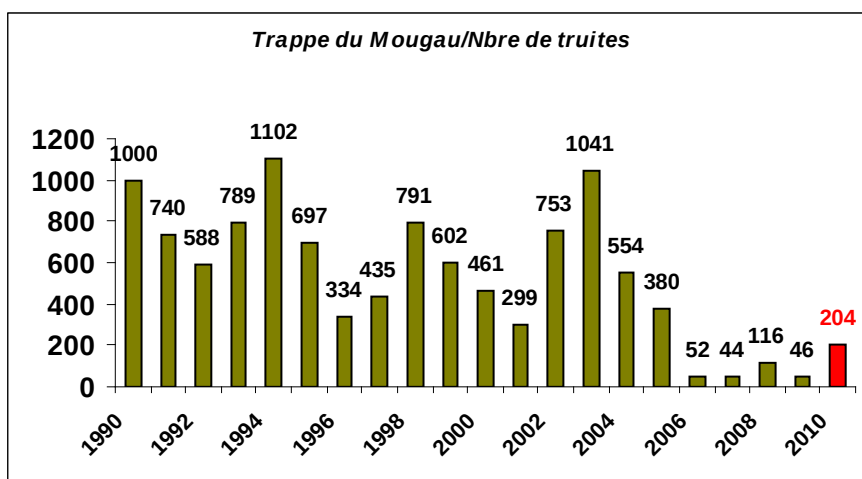
La trappe du Mougau

Nous avons enregistré la meilleure remontée depuis 2007 avec 204 poissons. Il s'agit bien évidemment de truites fario. Pour autant, comme vous pouvez le constater sur le graphique, nous restons très en deçà des chiffres que nous relevions durant la période 1990 – 2005. Il semble que l'origine de cette baisse soit consécutive à la vidange de 2006 mais il convient de rester prudent sur ce point car la baisse des remontées semblait déjà amorcée en 2005.

Ceci précisé, de très gros poissons ont été comptabilisés (voir photos) et les records sont tombés... jusqu'à 5 K 250. Quelques autres très gros poissons ont également été aperçus sur les frayères du Haut ELORN. Autre caractéristique de cette montaison, la migration très tardive puisque le pic de remontée a débuté le 30 décembre

Ce décalage est bien entendu consécutif au froid exceptionnellement précoce que nous avons connu de fin novembre à début janvier. La fonte de l'important manteau neigeux sur les Monts d'Arrée (plus de 60 CM) a considérablement refroidi toutes les eaux du lac qui ont même gelé en fin d'année (du jamais vu depuis la création du plan d'eau en 1981). Je précise au passage que cette anomalie aura vraisemblablement des conséquences sur les conditions de pêche à l'ouverture 2011. Car même si la suite de l'hiver a été plutôt clément, tout le volume du lac s'est refroidi ce qui a dû affecter la condition des migrateurs après la ponte. Nous pourrions donc capturer des poissons moins en forme que les années précédentes, y compris en ce qui concerne les arcs en ciel.

Pour en revenir à la population de truites de souche sauvage, espérons que la tendance à la hausse observée cet hiver se poursuivra en 2011 et que nous retrouverons les niveaux de populations du début des années 2000, c'est à dire de l'ordre de 500 à 700 géniteurs en moyenne.



Le RHP – Septembre 2010

Le secteur de référence pour l'ELORN se situe en amont de la confluence avec le MORBIC (commune de la ROCHE MAURICE) et se trouve inclus dans un réseau de 600 stations au plan national. Le nouveau protocole est établi sur des critères scientifiques, basés sur la Directive Cadre Européenne.

Comme vous le constaterez sur ce tableau on relève une diminution des effectifs de truites par rapport à l'an dernier, ainsi que la confirmation de l'implantation du goujon dans notre rivière.

Les indices d'abondance juvéniles saumons (Août)

Quelques précisions sur la méthode et un rappel des objectifs :

- Connaître l'abondance en juvéniles de saumon atlantique sur le bassin de l'Elorn (démarrage : 1998)
- 12 stations sur le bassin
- Méthode : pêche électrique. L'anode balaye une zone de 5 m², à différents endroits, durant une période de 5 mn par station.
- Financement : Contrat de plan Etat-Région.
- Maître d'ouvrage : Fédération AAPPMA.

Depuis la mise en place de cet inventaire, 2010 est la meilleure année de production atteignant même des niveaux exceptionnels sur certaines stations où l'on dépasse allègrement les 100 individus, voir plus de 200 sur une station !

<u>Evolution des indices d'abondance 1998-2010</u>													
Année	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Moyenne	9	21	15	25	32	40	40	35	77	70	59	72	96
(Nbre ind /5 mn)													

Depuis 2005, les résultats sont en hausse, souvent excellents pour ne pas dire exceptionnels puisque l'ELORN enregistre depuis 6 ans des densités de juvéniles largement au-dessus de la moyenne régionale (voir graphique) et ceci curieusement, quelque soit le nombre de géniteurs présents dans la rivière.

Insistons sur le fait que l'intérêt de cet inventaire n'est pas de prédire à coup sûr les futures remontées de saumons adultes. De bons indices d'abondance ne signifiant pas à coup sûr de bons retours d'adultes.

Le cycle de vie du saumon atlantique est en effet bien plus complexe, d'autant qu'une grande partie de sa vie se déroule dans l'Atlantique Nord, à des milliers de kilomètres des rivières d'origine. L'objectif est donc de vérifier que la reproduction naturelle se déroule normalement, à l'échelle du bassin versant. Chacun peut constater que les chiffres peuvent fluctuer dans de très grandes proportions de l'ordre de 1 à 10 entre 1988 et 2010 !

Nous ne pouvons qu'être très satisfaits de ce résultat, à l'exception toutefois du secteur situé entre moulin du bois et le lac du Drennec où nous n'avons pêchés que ... 1 juvénile !

Explications : Alors même que ce secteur est potentiellement une des meilleures zones de frayères du bassin, nous constatons une nouvelle fois que la densité de juvéniles y est pratiquement nulle. Ce mauvais résultat est conforme à nos observations lors des campagnes de comptage de frayères. Voici quelques années les creusements se comptaient par dizaines, désormais c'est pas unité. Que se passe-t-il sur ce parcours de 3 kilomètres ? Certes la présence de la pisciculture du LAUNAY freine considérablement les migrations et les lâchers d'eau du lac sont au plus bas en novembre-décembre à l'exception toutefois des automnes 2009 et 2010. Cet automne, à notre demande le syndicat de bassin a en effet procédé à des lâchers d'eau avant la fraie pour activer la migration vers l'amont, de plus le lac était en « surverse » dès début décembre. L'argument du manque d'eau ne tient donc plus pour les deux dernières années.

Malgré ces lâchers d'eau automnaux et les forts débits précoces, ainsi que le grand nombre de géniteurs présents dans la rivière, nous n'avons compté que 3 creusements. Fait surprenant, les frayères de truites y sont par contre très nombreuses, y compris dans le chenal aval du barrage. Ce qui semble exclure l'hypothèse d'une dégradation du substrat caillouteux.

Avec le syndicat de bassin et dans le cadre de la démarche NATURA 2000, il est prévu d'engager une étude pour tenter de comprendre l'origine de cette situation anormale et d'envisager, si possible, des mesures permettant aux géniteurs de re-coloniser normalement ce parcours de grande qualité.

Comptage des frayères de saumons

Chaque année, nous assurons le comptage des frayères de saumons sur l'ensemble du bassin versant. Comme vous pouvez le constater, le nombre de creusements (652) était en hausse par rapport aux années précédentes ce qui est logique du fait de la présence de plus de 1400 géniteurs dans la rivière. Pour autant, le nombre de nids n'est pas forcément en rapport avec la population de géniteurs, ceci est vraisemblablement lié aux conditions climatiques que j'ai décrites précédemment qui ont considérablement refroidies les eaux du lac donc celles de l'ELORN, surtout dans la partie en amont de SIZUN (4 à 5°C) ce qui a pu bloquer momentanément l'activité des géniteurs, d'où les pontes très tardives que nous avons également constaté pour les géniteurs truites du lac du Drennec.

Une nouvelle fois, rappelons que des affluents importants restent inaccessibles aux migrateurs : LE QUILLIVARON, LE PENGUILLY. Je ne reviens pas sur l'anomalie du parcours MOULIN DU BOIS, LAC du DRENNEC sur le cours supérieur de l'ELORN. Ces discontinuités écologiques se traduisent vraisemblablement par une perte minimale de 100 à 200 saumons adultes chaque année.

A noter enfin qu'un barrage s'est formé sur le cours de la DOURCAME (ST SAUVEUR) suite à l'écroulement de l'ancienne chaussée de l'étang de KERAVEL, bloquant ainsi l'accès aux frayères du cours supérieur et formant une vaste étendue d'eau. Nous avons écrit au maire de la commune avec copie à l'ensemble des acteurs concernés (sans aucune réponse à ce jour !) car si ce barrage venait à céder il y aurait des conséquences hydrobiologiques graves pour l'aval.

Le comptage 2010 fera cette année l'objet d'un rapport beaucoup plus détaillé que les autres années. En effet, nous avons pu obtenir, grâce à la fédération des AAPPMA et pour la première fois, un financement pour cette opération de comptage qui mobilise notre personnel durant plusieurs journées. Le bassin de l'AULNE bénéficie également des mêmes aides financières.

Les indices d'abondance des juvéniles truites (indicateur du CRE). Je cite cet inventaire pour mémoire en rappelant qu'il n'est réalisé que tous les deux ans, L'opération ayant été réalisé en 2009, il convient donc d'attendre 2011

POLLUTIONS et ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT

- **Rejets de la carrière de KERFAVEN** : j'ai eu l'occasion de le signaler l'an dernier, les exploitants de la carrière de KERFAVEN ont pris la mesure des problèmes environnementaux, tant au plan paysager qu'en matière de traitement des eaux de lavage.

Si nous avons eu moins de rejets d'eau chargées à déplorer en 2010, il semble qu'il existe à présent un nouveau problème, peut être lié au processus de traitement, car après chaque forte pluie, les rives et le fonds de la rivière prennent une coloration rougeâtre. Voici quelque temps, seuls quelques centaines de mètres étaient impactés en aval du rejet, depuis la forte crue ayant suivie la fonte de la neige début décembre, cette coloration est visible sur plusieurs kilomètres en aval. Dans ce secteur nous n'avons d'ailleurs trouvé aucune frayère à saumons.

Nous avons pris contact avec le carrier et le syndicat de bassin pour tenter de comprendre l'origine de ce phénomène et surtout remédier à cette situation qui prend des proportions spectaculaires et inquiétantes.

- **Pollutions Lapig à Landivisiau : 28 et 30 septembre** : Comme chaque année, ce ruisseau urbanisé en quasi totalité subit plusieurs agressions. Notre secrétaire, appelé systématiquement dès qu'une pollution apparaît, a pu constater 8 pollutions au cours de l'année 2010 ! Ceci dit, il semble que depuis le mois d'octobre, après une énième pollution fin septembre ! la situation s'est améliorée. La ville de Landivisiau ayant décelé une canalisation rompue par laquelle s'écoulait les eaux usées.

- **Eaux usées à Lampaul** : A de nombreuses reprises, le secrétaire de l'AAPPMA est averti de l'écoulement d'eaux usées sur la commune de Lampaul, à hauteur de PONT CROIX. Le samedi 4 décembre 2010 à 16 h 30, une partie des eaux usées de Lampaul sortait une fois de plus d'un regard. Une fois de plus, les eaux usées qui sortent du regard à flot important transitent par le bord de la route et rejoignent le Quillivaron. Depuis AU MOINS VINGT ANS Ce phénomène est récurrent à chaque forte pluie ! Le secrétaire a informé par mail le syndicat de bassin et la mairie. A ce jour, nous n'avons pas de nouvelle de ce dossier !
- **Bidons abandonnés** : Le samedi 9 octobre deux membres du conseil d'administration de l'aappma découvrent à Milin Creis 6 gros bidons contenant des liquides non identifiés. Prévenus, les pompiers ont confirmé la toxicité des produits. Il pourrait s'agir de produit de lavages des systèmes de traite ! Les gendarmes ont également été prévenus.
- **QUILLIVARON à sec** : Fin octobre, nous sommes alertés d'un problème sur le Quillivaron à hauteur du moulin de Lézarazien. Sur place, nous constatons que le Quillivaron est à sec en aval immédiat de la prise d'eau du moulin. Il apparaît que le moulin utilise la totalité du débit pour alimenter la micro centrale. Nous avons alerté TOUTES les autorités sur cette infraction. Hormis le syndicat de bassin de l'Elorn qui a prévenu le Président de l'association des moulins, nous n'avons aucune nouvelle de ce dossier !
Bien entendu, si une telle situation devait perdurer nous engagerons alors des poursuites judiciaires.
- **USINES DE GOASMOAL : Dimanche 11 juillet**

Sans aucun doute c'est la pollution qui a fait le plus scandale au cours de l'année, non seulement par ses conséquences (1 km de rivière anéanti en aval immédiat de la station de pompage de Goas Moal) mais plus encore par la manière dont s'est déroulée l'enquête sur le terrain. Tout d'abord, rappelons que c'est le pisciculteur de Pont Ar Zall qui a donné l'alerte en constatant qu'une partie de sa production avait été détruite (9 Tonnes pour une production réelle annuelle de 400 tonnes)(photos des poissons bennés devant la grille)

Les élus locaux, en l'occurrence Landivisiens ont été prévenus et se sont rendus sur le terrain et ne nous ont alerté à aucun moment alors même que nous avons signé une convention de partenariat le 1er décembre, à la demande du premier magistrat de la commune, l'objectif étant alors de nous informer mutuellement et sans délai en cas de pollution sur le secteur de LANDIVISIAU. Première anomalie donc.

Seconde anomalie : sur le terrain, gendarmes et pompiers alertés depuis 9 heures n'avaient toujours pas décelé l'origine de la pollution. En fin de matinée, un salarié de l'AAPPMA en week-end se promenant par hasard dans la vallée, constate la présence de toute une armada le long de l'ELORN questionne un fonctionnaire présent qui lui apprend l'existence d'une pollution. Aussitôt, il informe immédiatement par téléphone notre directeur à son domicile. GUY LE MAOUT se rend sur place et trouve l'origine du rejet en ¼ d'heure. Un tuyau aboutissant à la rivière empest le chlore.

Troisième anomalie . Faisant remarquer que tous les poissons étaient morts en aval du tuyau et bien vivant en amont il est reçu pour le moins très fraîchement par les fonctionnaires sur le terrain.

- Quatrième anomalie ; le syndicat de bassin en charge des problèmes de l'eau sur le bassin de l'ELORN, n'a pas davantage été alerté !! On croit rêver.

Face à une telle situation nous avons contacté immédiatement tous les médias et adressé une lettre ouverte au préfet, à l'ONEMA qui n'a pas fait preuve d'un zèle très ardent pour venir évaluer les dégâts....ainsi qu'au maire.... Les réponses laborieuses que nous avons reçues des uns et des autres ne nous ont guère rassurées, bien au contraire.

Nous avons toutefois obtenu du préfet une réunion en sous-préfecture de MORLAIX, le 10 septembre pour tenter de tirer les enseignements? Malgré la présence d'un grand nombre d'acteurs nous n'avons pas été convaincus de l'efficacité de cette réunion.

- Nous avons hélas vu juste et en avons eu une confirmation éclatante, un mois plus tard le **18 octobre**. En effet, nous avons appris le 20 octobre, par la presse, qu'une pollution avait affecté un affluent du ruisseau du **FORESTIC**, sur la commune de PLOUEDERN .

- Là encore, ni le maire de la commune, ni les gendarmes pas plus que les pompiers qui sont venus sur place n'ont cru bon nous informer et pas davantage le syndicat de bassin ! Personne ne savait donc s'il y avait eu mortalité de poissons; Nous nous donc sommes rendus sur le terrain avec au moins 48 heures de retard pour découvrir que toute la faune piscicole avait été détruite sur plusieurs kilomètres !
- Nous avons bien évidemment porté plainte. Depuis, l'origine de la pollution a été trouvée, une entreprise agricole implantée au cœur du bourg de PLOUEDERN, qui rejette directement ses eaux de lavage dans un fossé rejoignant le ruisseau du FORESTIC... depuis plusieurs années !

Face à une telle série de ratés, vous comprendrez, et c'est un doux euphémisme, que nous soyons dubitatifs et songeurs car une telle situation était impensable il y a encore 10 au 15 ans.

Au moment où l'on a jamais autant parlé d'environnement, au moment où la lutte contre toutes les pollutions devient un enjeu majeur, tout se passe comme si les schémas d'alerte mis en place, les multiples réunions, les plans de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, avaient pour effet de paralyser toute réactivité, toute responsabilité, toute efficacité.

Il y a encore 10 ou 15 ans, lorsque nous trouvions une pollution (au passage je tiens à préciser que c'est généralement l'AAPPMA qui fait ce genre de découverte) nous alertions soit le garde pêche du CSP en charge de notre secteur, soit la brigade de gendarmerie la plus proche, généralement à 2 ou 3 personnes nous décelions l'origine du rejet, évaluions immédiatement les dégâts. En cas de plainte, la justice suivait dans la plupart des cas, tant au pénal qu'au civil, cela devient maintenant rarissime. Je reviendrai sur ce point.

J'en reviens à la pollution de GOAS MOAL nous avons bien évidemment porté plainte et attendons réparation civile de VEOLIA avec lequel nous avons eu de nombreux contacts.

➤ **Samedi 23 octobre : POLLUTION DU GUILLEC**

Précisons que le secteur touché ne concerne pas notre lot de pêche nous avons néanmoins porté plainte car cette pollution très importante qui n'a pas eu d'équivalent depuis de longues années nous concerne directement puisque nous gérons le cours supérieur de ce fleuve côtier. Chacun peut comprendre que les migrateurs qui ont péri suite à cette pollution n'ont évidemment pas rejoint les frayères du cours supérieur.

Je ne m'étendrai pas outre mesure sur cette pollution si ce n'est que par sa gravité, rivière anéanti sur 10 kms estuaire compris, poissons, coquillage elle a défrayé la chronique. Une satisfaction néanmoins : plusieurs communes du littoral se sont portées partie civile ainsi que de nombreuses associations. Petite précision le produit incriminé utilisé en culture légumière avant semis. Mesdames et Messieurs les consommateurs BON APPETIT !

Cerise sur le gâteau, je VOUS LE DONNE EN MILLE CES DEUX POLLUTIONS VIENNENT D'ETRE CLASSEES SANS SUITE PAR LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE !

Je ne ferai pas de commentaire sur la chose jugée (en l'occurrence si ce n'est que pour constater que depuis environ 5 ans nous n'avons jamais eu autant de dossiers de pollutions classés sans suite, quelque soit leur gravité ! Avec d'autres partenaires associatifs je puis vous assurer que nous l'allons pas rester inertes. Cette semaine nous avons d'ailleurs eu une réunion de travail avec la fédération des AAPPMA

LA POURSUITE DE L'ARTIFICIALISATION DU BASSIN VERSANT DE L'ELORN

Depuis des années nous ne cessons de le rappeler, outre les conséquences de la pollution d'origine agricole c'est l'artificialisation du territoire et plus précisément du BV de l'ELORN qui nous préoccupe.

Il semble enfin que cette inquiétude face à l'artificialisation galopante des sols est partagée par de nombreux organismes. De multiples organisations voir de nombreuses institutions tirent la sonnette d'alarme en prenant conscience des conséquences de cette évolution du fait de l'extension de l'urbanisation, des zones industrielles, artisanales, routes, rocades, auto routes, déviations. Un récent article paru dans le télégramme a rappelé certains chiffres qui laissent pantois, en FRANCE c'est l'équivalent d'un département qui disparaît sous le bitume et le béton tous les 7 ANS . Toute personne de bon sens ne peut admettre que l'on puisse poursuivre dans cette voie.

Hélas, il suffit de revenir aux réalités locales, communales ou cantonales pour constater que la tendance à l'artificialisation ne s'infléchit pas bien au contraire. Chaque décideur dans son secteur évoque de multiples bonnes raisons pour continuer à répandre bitume et béton sur le bassin versant. A ce rythme ce sont des centaines d'hectares qui vont encore être artificialisés de SIZUN, en passant par LANDIVISIAU, LANDERNEAU et BREST avec toutes les conséquences qui en découlent : perte de biodiversité, encouragement au transport individuel, ruissellement, apport de produits polluants, destruction des terres agricoles, mutilation des paysages, etc... Cette tendance est d'autant plus discutable que nous avons le sentiment qu'au delà des besoins réels il existe une véritable spéculation sur les zones artisanales et industrielles. Des sociétés se sont spécialisées dans le domaine, et l'on voit des bâtiments sortir de terre et de beaux panneaux, ICI bientôt BUREAUX A LOUER, sans compter les bâtiments abandonnés vides et sur ce point il serait urgent de faire un état des lieux.

Il n'est plus envisageable de poursuivre ainsi et les décideurs ont le devoir de tout mettre en oeuvre pour économiser l'espace. Faut il rappeler qu'en France nous consommons deux fois plus d'espace qu'en ALLEMAGNE, quant à la BRETAGNE elle est une des régions françaises la plus consommatrice d'espace.

Puisqu'il semble impossible de dialoguer sur ce sujet, les décideurs doivent savoir que nous mettrons tout en oeuvre pour nous opposer à ces dégradations irréversibles, au plan juridique si nécessaire. Mais le temps n'est sans doute pas si loin ou l'opposition d'une partie de la population prendra un caractère plus radical et les promoteurs du bitume et du béton auront peut être un jour à déloger des citoyens qui vont occuper ces sites promis à la destruction. .

Soyons clairs, la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques de l'ELORN est compromise car ce bitumage forcené constitue une dégradation irréversible et c'est donc pour cette raison que nous travaillons au sein du collectif d'association STOP LANRINOU dans le secteur de LANDERNEAU.

Nous ne faisons pas une fixation sur ce projet mais il a pour nous valeur d'exemple car nous savons qu'il y a encore beaucoup d'autres projets du même type dans la vallée qui vont tous dans le même sens : l'artificialisation des sols.

LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE

Pour la énième fois, nous sommes hélas contraints de revenir sur ce chapitre qui concerne essentiellement les pratiques illégales de la pêche au saumon.

Localement, dès le début de la saison, nous avons recontacté la mairie de LANDERNEAU pour éviter que les migrations d'été ne soit encore, sur les quais de LANDERNEAU le théâtre permanent d'actes de grappinage. Le 12 mai nous avons donc obtenu l'organisation d'une réunion présidée par le maire de LANDERNEAU, de représentants de la police municipale et de la gendarmerie. Ce contact a été payant car il a permis l'actualisation de l'arrêté d'interdiction de pêche entre le pont du Voaz Glaz et le pont de ROHAN, ainsi qu'une réaction rapide de la brigade de gendarmerie (que je tiens à remercier ici) laquelle, dès l'annonce des premiers actes de grappinage, a interpellé un braconnier qui a été entendu immédiatement.

Cette vigilance et je tiens également à remercier ici les riverains adhérents de l'AAPPMA ou non adhérent qui nous apportent des informations très précieuses, a très vite permis de calmer l'ardeur des braconniers habitués du chemin du halage et des abords du pont de l'EUROPE. Fort heureusement car la migration estivale de saumons a été très importante et nous sommes satisfaits car nous n'avons eu à déplorer que quelques cas isolés de grappinage. .

On ne peut pas en dire autant sur les autres fleuves côtiers. Pour autant nous n'avons pas baissé notre garde et sommes restés en relation avec la fédération des APPMPMA et de responsables d'AAPPMA voisines. Cette mobilisation a permis de faire éclater au grand jour le scandale du braconnage estival dans les estuaires bretons, estuaire de la PENZE, des rivières de MORLAIX, des rivières de QUIMPËR, du LEGUER dans les côtes d'ARMOR ou un flagrant délit, en aval de LANNION, a permis de confondre un braconnier qui a avoué à lui seul la capture de 40 saumons au grappin.

Grâce à la fédération Finistérienne l'ONEMA et de quelques dirigeants d'AAPPMA (notamment sur le secteur de MORLAIX) les gardes de l'ONEMA se sont un peu plus mobilisés que les autres années et des PV ont été dressés. Confirmant ainsi que le braconnage est une lourde problématique.

Pour conclure sur ce chapitre je reprendrai in extenso les écrits de la fédération départementale dans sa dernière revue :

« ...les fortes remontées de castillons, ont vu se développer à l'échelle du département, un braconnage intolérable à l'aval des rivières, à la limite des eaux douces et des eaux salées. A Quimper, LANDERNEAU et MORLAIX, le public s'est ému de voir ces exactions qui ont par ailleurs été relatées dans la presse locale, c'est un problème d'éthique et de civilité auquel sont confrontées les AAPPMA concernées, qui est accentué par un investissement moindre des services de l'Etat quant au contrôle de la réglementation destinée à protéger les grands migrateurs ; un braconnage non jugulé est un facteur de désordre qui peut impacter à terme l'équilibre biologique des espèces, une démarche s'impose auprès des services de l'Etat pour la prise en compte de ce facteur; Une situation qu'il conviendra d'améliorer en 2011. ».

Pour tout dire nous sommes satisfaits que la nouvelle équipe en place à la fédération prenne en compte cette problématique ce qui n'était hélas pas le cas précédemment. Nous savons qu'il y a eu une grosse explication lors de la dernière réunion du COGEPOM à RENNES.

Il va de soit que nous maintenons donc les contacts avec la fédération et aappma voisines en vue de mettre en place une organisation qui mette hors d'état de nuire les braconniers et ceci non plus sur la rivière où ces tristes individus ont été pris en flagrant délit mais à l'échelle de toutes les rivières du département. Affaire à suivre donc nous y reviendrons plus longuement au cours de la prochaine réunion des pêcheurs de saumons.

Au passage je tiens à signaler que M. François Marc, sénateur, a posé une question sur le sujet au gouvernement.

CONDUITE DU PECHEUR, ETHIQUE DE LA PECHE : Nous ne sommes pas ici dans le registre du braconnage mais davantage dans celui la bonne conduite que se doit d'avoir tout adhérent d'AAPPMA. Cette problématique qui concerne particulièrement les pêcheurs de saumons, ne relève pas du braconnage, mais de la conduite du pêcheur, tant vis à vis des tous les adhérents que de la manière de pratiquer notre loisir. J'avais déjà évoqué ce sujet lors de l'AG 2009 et comme annoncé nous avons rédigé donc une charte de bonne conduite du pêcheur de saumon.

Si je reviens sur le sujet c'est pour évoquer à présent plus largement le règlement intérieur qui s'impose à tous, y compris les pêcheurs de truites. Je proposerai tout à l'heure en question diverses de revoir l'article 10, ceci afin d'éviter certains dérapages .

OPERATIONS DE REPEUPLEMENT

Depuis l'instauration du PDPG, les opérations de repeuplement sont réservées aux plans d'eau et aux cours d'eau classés en contexte perturbé.

En ce qui concerne les plans d'eau, nous avons donc déversé (n'en déplaise à ceux qui pensent le contraire !), entre la fermeture 2009 et la fermeture 2010 :

☛ Arc en Ciel :

- Lac du Drennec = 5574 pour 2,132 tonnes
- Etangs de Plouédern = 230 pour 93 kg
- Etangs de Landivisiau = 40 pour 13 kg
- Etangs de Milin Kerroch (pour l'école de pêche) = 143 pour 72 kg

☛ Truites fario :

- Lac du Drennec = 9680 truitelles

☛ Saumon :

Suite au sinistre intervenu à la pisciculture du Quinquis en décembre 2009, le lâcher de smolts n'a pu être effectué en 2010. Toutefois, pour compenser cette perte « accidentelle » et en accord avec le syndicat de bassin, 30 000 parrs, en provenance du FAVOT ont été déversés sur Le Justigou, Le Stain, Le Quillivaron et Le Penguilly

STAGES SCOLAIRES ET PROFESSIONNELS

Comme chaque année, notre association a été très sollicitée par des étudiants à la recherche d'un stage. Si nous ne pouvons répondre favorablement à toutes les demandes, nous avons toutefois accueilli plusieurs stagiaires en 2010 :

ETUDIANTS / LYCEENS

- 2 étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du lycée de Suscinio
- 1 Etudiant BTS INFORMATIQUE : 4 semaines
- 1 Lycéen (Lycée St Aubin du Cormier) sur le thème de l'entretien des cours d'eau : 10 semaines

Autres stagiaires

1 adulte durant deux semaines en stage INITIATIVE/FORMATION

ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS

CRE Elorn

Les travaux effectués au cours de l'année 2010 marquent la seconde année du nouveau CRE (Contrat Restauration Entretien), qui couvre la période 2009-2013.

Vous pouvez prendre connaissance sur le tableau du détail des opérations effectuées en 2010

Le simple respect de la programmation du CRE ne permet pas de maintenir l'ensemble de notre parcours de pêche en bon état. En effet, il est parfois nécessaire de revenir avec une plus grande fréquence sur les secteurs qui subissent les conséquences des intempéries (chêne en aval de Landivisiau). Ainsi, le respect de l'objectif pêche nous a obligé à revenir (Hors CRE) sur certains parcours du cours inférieur où des embâcles se sont formées (notamment bois de la gare, aval Pengilly...). Nous avons donc eu recours, outre à la mobilisation des bénévoles, à des emplois saisonniers en novembre ce qui nous a permis d'intensifier nos opérations d'entretien.

Précisons que l'important épisode neigeux de fin novembre-début décembre, a occasionné de gros dégâts tout particulièrement sur le cours supérieur (SIZUN, COMMANA) car des centaines d'arbres n'ont pas supporté le poids du manteau neigeux.

Nous allons d'ailleurs monté un dossier auprès du syndicat de bassin, notre maître d'ouvrage, pour tenter de remettre un peu d'ordre sur le terrain dans les mois et semaines à venir (ici le ruisseau du MOUGAU).

CHANTIERS DU MARDI :

Les chantiers du Mardi, baptisés « chantier des retraités » a fait encore moins recette en 2010 qu'en 2009. Cependant Nous les avons néanmoins maintenus et ils ont permis malgré tout de renforcer nos opérations (Y. LE SULTANT TOUJOURS PRESENT !)

Bonne nouvelle, la ténacité finie toujours par payer et je dois vous dire que depuis le début 2011, des retraités supplémentaires, pleins de vigueur, ont répondu présents à ce rendez vous hebdomadaire.

Je lance donc un nouvel appel car je suis certain qu'il existe encore quelques retraités (peut être même qq non retraités) qui s'ennuient le mardi après midi, pêcheur ou non, ils sont donc cordialement invités à nous rejoindre, y compris leurs épouses et compagnes, sous l'encadrement de l'équipe des salariés.

Chantier chasseurs de Sizun

Comme chaque année, dans le cadre de la mise à disposition de nos terrains à la société de chasse de Sizun, un chantier rassemblant chasseurs et pêcheurs (environ 40 personnes) s'est déroulé le 6 mars à Sizun, dans le secteur de Kerléo. Ce chantier convivial est ouvert à tous.

En 2011, il se déroulera le samedi matin 5 mars, sur le secteur du Launay. Le travail ne manque pas. Vous y êtes tous invités.

Grand chantier du 12 JUIN

Depuis plusieurs années nous avons délaissé l'organisation de grands chantiers à la journée. L'opération du 12 juin, sur un secteur totalement encombré du PONTIC nous a permis de renouveler ce type d'opération qui a réuni 32 volontaires ... PECHEURS ET ... NON PECHEURS !

Ainsi, 400 mètres d'un parcours totalement obstrué ont pu être dégagés au cours de cette journée. Deux ou trois autres secteurs lourdement encombrés existent encore sur le bassin et suite au succès 2010 nous allons rééditer l'opération en 2011. Elle est prévue le samedi 25 juin dans le secteur aval de la réserve. Cette fois, nous avons également pour ambition de mobiliser les élus de la vallée, serpes et tronçonneuses à la main. Prenez donc déjà date !

Enfin, je tiens à signaler avec satisfaction l'assiduité de certains d'entre vous sur les chantiers hivernaux, que ce soit le samedi matin dans le secteur de Landivisiau avec nos administrateurs Gérard SPONNAGEL, Gilles LE BIHAN, Jean Louis COMTE, Max BARRET ou le dimanche matin sur le bas de la rivière avec ROLAND COAT et Gérard ROZEC. Au total près de 40 fidèles ont travaillé sans compter, dans la joie et la bonne humeur sur le ruisseau du FORESTIC et la DOURCAM E !!! Je lance ici un appel à ceux qui ne viennent pas encore sur ces chantiers.(40 euros) il reste encore

Pour conclure je tiens à préciser que l'ensemble de cette mobilisation bénévole 2010 représente environ 250 journées de travail.

RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

➤ Réunion des techniciens de rivière à MORLAIX le 1^{er} juillet, organisée par le CG 29

Dans le cadre de la CAMA (Cellule d'animation des milieux aquatiques), le Conseil général a réuni l'ensemble des techniciens de rivière du département. Une rencontre enrichissante qui a permis de constater les travaux effectués sur les autres bassins.

➤ Réunion des partenaires de l'éducation à l'environnement à BREST, au Conservatoire Botanique, le 22 septembre. Egalement organisée par le CG 29, cette rencontre permet l'échange d'expérience dans le domaine de l'animation.

SAGE ELORN : Rappel sur l'état d'avancement de la démarche. Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 octobre au 20 novembre 2009 ainsi qu'au rapport du commissaire enquêteur, la Commission locale de l'eau s'est réunie le 3 février 2010 pour valider la dernière version du SAGE approuvée par le préfet à la suite de la CLE du 15 juin. Le SAGE ELORN après plusieurs années de travail et de concertation est donc maintenant entré dans sa phase exécutoire. Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site du syndicat de bassin de l'Elorn.

NATURA 2000 : Rappel sur l'état d'avancement de la démarche sur L'ELORN qui concerne, estuaire compris, un territoire de 2 922 hectares. La démarche engagée le 25 septembre 2008, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat de bassin de l'ELORN entre également dans sa phase concrète après la réalisation du DOCOB ou document d'objectif (octobre 2010) lequel a été validé par le Comité de pilotage en juin 2010.

Dans le prolongement de ce travail une étude préalable à la mise en oeuvre des contrats Natura 2000 a été confiée au bureau d'études HYDRO CONCEPT durant le second semestre 2010. Nous avons reçu ce document et fait part de nos observations au cours des dernières semaines et esquissé des pistes d'actions sur le terrain (problématique restauration des berges, mise en place de parcours tests aujourd'hui ensablés, etc... 2011 devrait donc voir la mise en place d'interventions concrètes.

Pour plus de précisions sur NATURA 2000 ELORN, vous pouvez consulter également le site du syndicat de bassin de l'ELORN.

CC LANDIVISIAU : Nous n'avons pas mené à bien en 2010 les projets que j'avais annoncé lors de la dernière AG, ceci pour diverses raisons, la principale étant que nous avons eu quelques différends avec les élus du secteur suite à la pollution de l'usine de GOASMOAL que j'évoquais précédemment. Nous avons cependant la volonté d'aboutir et avons repris des contacts, y compris avec l'association gestionnaire du site du pôle des métiers. Je précise que notre projet porte sur les filières de formations environnementales (amélioration des parcours de pêche, aménagements paysagers, valorisation du bâti ancien, remise en place d'une passerelle, etc...)

CC LANDERNEAU DAULAS : Courant mai nous nous sommes rendus sur le site de KERHAMON en présence d'un élu membre de la CC pour tenter de relancer le projet de couloir vert entre LANDERNEAU et LA ROCHE MAURICE que j'ai évoqué précédemment dans le dossier trappe de comptage.

LES RELATIONS INTER ASSOCIATIONS

Lors de la dernière AG je vous précisais que nous avons été contacté par l'association BRETONNE de pêche à la mouche qui préparait un ouvrage (**photo de l'ouvrage**) sur les rivières de Bretagne. Avec divers correspondant des quatre coins de la région, nous avons donc collaboré en rédigeant un important chapitre sur l'ELORN. Le résultat est magnifique et nous pensons que cet ouvrage intitulé RIVIERES D'ARMORIQUE fera date car c'est un véritable hymne à la beauté de nos rivières à salmonidés et à nos vallées. Un grand merci à Paul TROEL, présent parmi nous ce matin, qui nous fait l'honneur de représenter l'ABPM et qui a coordonné le travail de plus de 70 correspondants pour finaliser ce livre que je vous recommande.

EAU ET RIVIERE : Conjointement avec EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE, nous avons engagé un recours auprès du TA contre l'arrêté du préfet autorisant l'exploitant de la pisciculture de PONT AR ZALL à produire 320 tonnes de truites par an. Rappelons que durant des années ce pisciculteur produisait 400 tonnes/an pour une autorisation de 250 tonnes et qu'il avait fait l'objet de plusieurs mises en demeure administratives. Outre la pollution engendrée cette salmoniculture industrielle freine considérablement la migration des saumons et des truites.

MAISON DE LA RIVIERE : l'association PRE, gestionnaire de la MAISON DE LA RIVIERE, équipement du PNRA est bien entendu un de nos principaux partenaires associatifs. Nous travaillons conjointement sur de gros dossiers comme la mise en place d'un parcours handicapés ici même autour de la Maison de la Rivière et maintenons des relations étroites dans le domaine du tourisme pêche. A moyen terme nous avons également le projet de relancer la pêche en barques, avec accès pour les handicapés

Précisons qu'outre nos emplois directs, l'activité pêche à partir du bassin de l'ELORN génère bien d'autres retombées par l'accueil de nombreux touristes pêcheurs dans la vallée, gîtes, ainsi qu'au sein de l'association PRE qui assure le guidage. La demande monte en puissance depuis maintenant 3 ans. J'insiste donc ici sur le fait qu'une rivière en bon état, des eaux de qualité, une bonne gestion halieutique sont sources de retombées économiques au niveau local. Nous avons désormais des projets communs avec la fédération départementale qui partage à présent nos objectifs dans ce domaine, tant en rivière, que sur les plans d'eau. La fédération a réussi à mettre en place avec l'aide des commerçants et des élus un parcours de pêche dans QUIMPER INTRA MUROS. Nous portons un projet comparable pour LANDERNEAU qui n'a pu être finalisé car il se situe en aval du pont de Rohan en zone maritime. Le dossier est en cours d'étude par les services des affaires maritimes.

ANIMATIONS INFORMATION et PROMOTION

➤ L'ECOLE DE PECHE

En lien avec la Maison de la rivière, une dizaine de jeunes pêcheurs se sont succédés tous les mercredis après midi de l'ouverture à fin juin. Cette animation sera bien entendu poursuivie en 2011. A noter que nous avons passé une convention avec le restaurant de Milin Kerroch de Sizun pour la mise à disposition de l'un des deux plans d'eau, à titre payant, essentiellement pour l'école de pêche.

De plus le jour de l'ouverture, le secrétaire Gérard SPONNAGEL aidé de J. Louis COMTE ont assuré l'accueil et l'animation autour des étangs de la vallée des enfants à Landivisiau. Cette opération, qui a permis de fidéliser quelques jeunes pêcheurs qui aujourd'hui participent aux chantiers de bénévoles, sera reconduite cette année. Nous demandons à nos adhérents expérimentés de laisser en paix les quelques arcs déversées pour les enfants ...

➤ AUTRES ANIMATIONS

- **Ecole de Landivisiau** par les classes de CM1 et CM 2 de l'école publique de KERVIGNOUNEN sur le cycle de l'eau, du saumon et des insectes aquatiques, avec Gérard SPONNAGEL et Jean-Louis COMTE.

- **Carrefour des associations** à Landivisiau : Notre association était présente lors du carrefour des associations de Landivisiau au mois de septembre.

- **Salon à CHARLEROI** : Pour la première fois et en lien avec la Maison de la rivière, nous étions présents au salon de la pêche à la mouche de CHARLEROI en Belgique. L'occasion de rencontrer des pêcheurs étrangers et leur faire découvrir les possibilités de pêche de la région.

-**Salon à CARHAIX** : C'était la première édition du salon de la pêche à la mouche de CARHAIX. Organisé par un commerçant de MORLAIX, ce salon s'est déroulé les 27 et 28 février 2010.

-**Chantier école** classe de troisième de Sizun : Lors d'une animation à la maison de la rivière, 30 élèves d'une classe de troisième de Sizun ont participé à un chantier rivière sur la partie aval du Stain les 3 et 10 mai.

- **Information au personnel saisonnier** des offices de tourisme du Pays de Landerneau sur les possibilités de pêche sur l'Elorn le 5 juillet

- **Intervention auprès de 15 adultes** en formation PAYSAGISTE au centre de Kerliver de HANVEC. En formation au centre de Kerliver de HANVEC, 15 adultes sont venus à la maison de la rivière pour une intervention sur l'entretien des rivières et une visite de terrain sur les opérations de réfection des berges de l'Elorn.

DIVERS

Nouveau site INTERNET. Nous avons réussi à rendre notre site Internet opérationnel dès le mois d'avril. Depuis nous nous sommes attachés à le rendre le plus vivant possible grâce à une page ACTUS quasiment hebdomadaire. A l'évidence il est apprécié si nous en jugeons par les nombreux témoignages de pêcheurs locaux et plus encore extérieurs. Nous avons enregistré, depuis le mois d'avril plus de 40 000 connexions. Nous allons nous attaché à le rendre encore plus attractif à l'avenir.

-**Inventaire zones humides** : Le SAGE ELORN prescrit l'inventaire détaillé des zones humides par communes. Plusieurs inventaires ont déjà été validés. Notre association participe régulièrement aux réunions organisées sur le bassin. Citons pour 2010 : LANDERNEAU, LA MARTYRE, PLOUDIRY ...

- **Subvention MEDD** : Soutenu par un parlementaire de la vallée, nous avons sollicité le MEDD pour l'obtention d'une subvention. Nous avons reçu une réponse favorable à notre dossier et la subvention d'un montant de 25 000 € pour 2010 et 25 000 € pour 2011 a été versée au mois d'octobre. Elle a permis le recrutement des deux CDD dont j'ai parlé tout à l'heure et va permettre la réalisation de gros travaux sur la rivière en 2011.

- **RECRUTEMENT 2 CDD en novembre** : Compte tenu du travail restant à effectuer dans le cadre du CRE, nous avons recruté deux jeunes en CDD au mois de novembre. Cet apport de main d'œuvre a permis de « bouster » l'entretien et notamment le secteur du bois de la gare.

- **FILM SUR LE SAUMON** : l'an dernier je vous annonçais que nous avions été contacté par Yvon LE GARS, cinéaste animalier qui avait reçu pour mission de réaliser un film sur le saumon de la SIENNE, une rivière de Basse NORMANDIE. Pour réaliser ce document dans les meilleures conditions le réalisateur a dû suivre les migrations de saumons sur plusieurs rivières, notamment sur L'ELORN et le LEGUER. Le CD intitulé SALSA la promesse du retour est sorti en décembre.

REMERCIEMENTS

Enfin, pour clore ce bilan, je tiens à remercier en votre nom à tous, ceux qui nous apportent leur aide pour la réalisation de nos missions quotidiennes.

Le Conseil Général du Finistère pour son importante contribution au titre de l'entretien des cours d'eau, et de l'aide à l'emploi,

Le Syndicat de bassin de l'Elorn, dans le cadre du programme CRE (Contrat Restauration Entretien) dont il assure la maîtrise d'ouvrage,

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, pour le CRE,

Les communes de la vallée qui nous accordent une subvention. Vous pourrez prendre connaissance de la liste de ces communes dans le compte rendu financier.

Ces remerciements ne seraient pas complets si nous ne citons l'ensemble de la presse, Le Télégramme, Ouest-France, France 3 IROISE, France Bleu Breizh Izel et la presse halieutique, car sans elle, que saurions-nous des réalités de terrain ?

Je n'oublierai pas de signaler le travail des brigades de gendarmerie de la vallée, aujourd'hui seules véritables intervenantes dans les affaires de pollution et de braconnage.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous une bonne saison 2011.

Le Président, Jean-Yves KERMARREC